



**Atelier de Création  
Restauration de Vitraux**

Atelier au 93 Avenue de la  
Bourdonnais 75007 PARIS  
Tél : 07.88.81.16.41

[www.energiesdescouleurs.com](http://www.energiesdescouleurs.com)  
[contact@energiesdescouleurs.com](mailto:contact@energiesdescouleurs.com)

S.A.S. au capital de 5 000€  
SIRET : 899 891 451 00010  
TVA : FR46 899891451  
Adresse postale 39 rue du  
Champs de Mars 75007  
PARIS

## Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») s'appliquent entre la SAS L'ÉNERGIE DES COULEURS, siégeant au 39 rue du champ de mars / 93 Avenue de la Bourdonnais 75007 PARIS, au capital social de 5.000€, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 899 891 451, et représentée par sa Présidente Madame Sandrine Casse (ci-après « L'ÉNERGIE DES COULEURS »),

et le client (ci-après le « Client »), dont le nom figure en entête du devis (ci-après le Devis) et qui a accepté ce dernier. Le Devis intègre les CGV par référence, ce que le Client reconnaît expressément.

L'ÉNERGIE DES COULEURS et le Client sont désignés collectivement les « Parties » ou individuellement la/une « Partie ».

### Article n° 1 : Préambule

L'ENERGIE DES COULEURS est une société spécialisée dans la création et la rénovation de vitraux et d'objets verriers, selon les techniques traditionnelles au plomb, en Tiffany et en fusing et tous les travaux s'y rapportant et notamment dépose, démontage, nettoyage etc. Le Client reconnaît avoir pris connaissance des prestations offertes par L'ENERGIE DES COULEURS, avoir reçu toutes les informations qu'il souhaitait et apprécié l'opportunité de recourir à ses services eu égard à ses besoins propres avant de conclure les présentes Conditions Générales et d'accepter le Devis estimatif.

### Article n° 2 : Définitions

Les termes utilisés dans les présentes conditions générales sont définis comme suit :

- Le Client ou le Maître d'ouvrage : désigne la personne ou la société signataire du Devis pour qui l'ENERGIE DES COULEURS réalise les Prestations ;
- Maquette : carton de dessins des vitraux proposés à la réalisation. Dans le cadre des Prestations deux maquettes sont proposés. Si nécessaire une troisième maquette sera réalisée. Toute maquette supplémentaire réalisée à la demande du Client fera l'objet d'une facturation complémentaire.
- Prestations : désignent les prestations réalisées par l'ENERGIE DES COULEURS et décrites dans le Devis estimatif comprenant l'ensemble des matériaux et Produits nécessaires pour leur réalisation et leur pose ;
- Produits : produits ou ouvrages réalisés par l'ENERGIE DES COULEURS dans le cadre des Prestations, les Produits peuvent être sur mesure.

|   |   |  |
|---|---|--|
|  | <p><b>Atelier de Création<br/>Restauration de Vitraux</b><br/>Atelier au 93 Avenue de la<br/>Bourdonnais 75007 PARIS<br/>Tél : 07.88.81.16.41<br/><a href="http://www.energiesdescouleurs.com">www.energiesdescouleurs.com</a><br/><a href="mailto:contact@energiesdescouleurs.com">contact@energiesdescouleurs.com</a></p> | <p>S.A.S. au capital de 5 000€<br/>SIRET : 899 891 451 00010<br/>TVA : FR46 899891451<br/>Adresse postale 39 rue du<br/>Champs de Mars 75007<br/>PARIS</p> |
|---|---|--|

### Article n° 3 : Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles L'ENERGIE DES COULEURS fournit au Client, qui l'accepte, les Prestations.

### Article n° 4 : Documents contractuels

Les documents qui constituent le Contrat sont par ordre de priorité décroissante :

- le Devis estimatif ;
- la Maquette validée et signée par le Client ;
- les présentes conditions générales de vente et de prestations de service.

Sauf stipulation contraire spécifiée par écrit par L'ÉNERGIE DES COULEURS, les commandes qui lui sont passées sont soumises sans exception aux présentes CGV décrites. Le Client renonçant à ses propres conditions d'achat, Bon de Commande.

Le renvoi du devis signé par le Client implique son adhésion pleine et entière aux présentes CGV. La commande est réputée ferme et définitive dès lors que L'ÉNERGIE DES COULEURS en a accusé réception par écrit. Toute commande de Prestations est assortie d'une obligation de paiement et implique l'acceptation sans réserve par le Client des CGV, la renonciation expresse à ses éventuelles conditions générales d'achat, ainsi qu'à tout autre document ou échange antérieur portant sur la Commande, ou postérieur et non formalisé par un avenant exprès, écrit et signé des deux Parties.

### Article n° 5 : Entrée en vigueur

Le Contrat entre en vigueur à la date de signature du Devis, sous réserve de la bonne réception de l'acompte prévu. Le Contrat est conclu pour la durée nécessaire à la réalisation des Prestations décrites dans le Devis.

### Article n° 6 : Exécution des Prestations

6.1 Les Prestations seront réalisées sur la base du Devis estimatif signé par le Client et selon la Maquette validée et signée. Si l'exécution des travaux fait apparaître des vitraux cassés, tordus etc le Client reconnaît et accepte que cela soit constaté contradictoirement et fasse l'objet d'une rectification dans la facture finale.

6.2 Le Devis définit les Prestations et le lieu de réalisation de celles-ci et ceci de manière précise et limitative de sorte que toute demande complémentaire du Client devra faire l'objet d'un devis complémentaire.

|   |   |  |
|---|---|--|
|  | <p><b>Atelier de Création<br/>Restauration de Vitraux</b><br/>Atelier au 93 Avenue de la<br/>Bourdonnais 75007 PARIS<br/>Tél : 07.88.81.16.41<br/><a href="http://www.energiesdescouleurs.com">www.energiesdescouleurs.com</a><br/><a href="mailto:contact@energiesdescouleurs.com">contact@energiesdescouleurs.com</a></p> | <p>S.A.S. au capital de 5 000€<br/>SIRET : 899 891 451 00010<br/>TVA : FR46 899891451<br/>Adresse postale 39 rue du<br/>Champs de Mars 75007<br/>PARIS</p> |
|---|---|--|

6.3 Préalablement au démarrage des Prestations, le Client devra avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires à l'exécution des Prestations (autorisation d'urbanisme, de copropriété, de sécurité etc) et avoir rendu le lieu de réalisation des Prestations en conformité d'hygiène et de sécurité.

6.4 Le délai de réalisation des Prestations est fixé d'un commun accord par les parties à compter de l'acceptation du Devis par le Client et est indicatif. L'ENERGIE DES COULEURS se réserve le droit de rallonger ou de fixer un nouveau délai de réalisation des Prestations afin de pouvoir exécuter les travaux dans les meilleures conditions possibles, et notamment en cas d'indisponibilité ou de retard dans la livraison des matériaux. Dans l'hypothèse d'un retard dans l'exécution des travaux imputable au Client, celui-ci devra prendre à sa charge tous les frais engagés par l'ENERGIE DES COULEURS de ce fait, (location, matériel, personnel, sous-traitant ...) de même l'ENERGIE DES COULEURS sera dégagée du respect de tous délais mentionnés dans le Devis.

6.5 Dans le cadre du Contrat, l'ENERGIE DES COULEURS se charge de réaliser ou commander, les Produits et matériaux nécessaire à la réalisation des Prestations conformément au Devis.

## **Article n° 7 : Conditions financières**

### **7.1 : Prix**

Les prix des Produits sont établis en fonction des conditions économiques en vigueur au jour de l'établissement du devis et sont libellés en euros. Les prix sont des prix nets, hors taxes et hors tous frais accessoires (frais d'emballage, de port, de facturation, de douanes, de contrôles spéciaux, frais de déplacement etc.), mais comprennent le prix des matériaux nécessaire à la réalisation des Prestations (ci-après le « Prix »). Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. Les Devis de L'ENERGIE DES COULEURS sont valables pendant un délai d'un (1) mois à compter de leur établissement. Au-delà de ce délai, ils n'engagent plus L'ENERGIE DES COULEURS et sont révisables conformément aux usages.

Les tarifs mentionnés sur le site [www.energiesdescouleurs.com](http://www.energiesdescouleurs.com) et/ou sur tout autre document à caractère commercial sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Toutefois, L'ENERGIE DES COULEURS s'engage à facturer les Prestations et les Produits commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

|   |   |  |
|---|---|--|
|  | <b>Atelier de Création<br/>Restauration de Vitraux</b><br>Atelier au 93 Avenue de la<br>Bourdonnais 75007 PARIS<br>Tél : 07.88.81.16.41<br><a href="http://www.energiesdescouleurs.com">www.energiesdescouleurs.com</a><br><a href="mailto:contact@energiesdescouleurs.com">contact@energiesdescouleurs.com</a> | S.A.S. au capital de 5 000€<br>SIRET : 899 891 451 00010<br>TVA : FR46 899891451<br>Adresse postale 39 rue du<br>Champs de Mars 75007<br>PARIS |
|---|---|--|

## 7.2 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que L'ÉNERGIE DES COULEURS serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par le Client de certaines Prestations.

## 7.3 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## 7.4 : Modalités de paiement

Le règlement des Prestations s'effectue :

- soit par chèque ;
- soit par virement(\*);
- soit par carte bancaire.

Selon les modalités suivantes :

- Lors de l'acceptation du Devis, le Client devra verser un acompte de 30% du montant global de la facture,
- À l'achèvement de la réalisation des Prestations, sur présentation à l'atelier ou sur photos envoyées au Client, ce dernier devra verser un second acompte de 40% du montant global de la facture,
- Le solde devant être payé à réception des Prestations livrées ou posées si la facture globale inclus cette Prestation, dans un délai de 10 jours.

\*

### Relevé d'Identité Bancaire



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
ILE-DE-FRANCE

Cadre réservé au destinataire du relevé

|   |           |             |      |             |       |     |
|---|-----------|-------------|------|-------------|-------|-----|
|   |           |             |      |             |       |     |
| Identification du compte pour une utilisation nationale             |           |             |      |             |       |     |
| 17515   | 90000     | 08017274413 |      |             | 39    |     |
| c/Etabl.  | c/guichet | n/compte    |      |             | c/rib |     |
| Domiciliation   |           |             |      | BIC         |       |     |
| CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE                                      |           |             |      | CEPAFRPP751 |       |     |
| Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN) |           |             |      |             |       |     |
| FR76  | 1751      | 5900        | 0008 | 0172        | 7441  | 339 |

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <p><b>Atelier de Création<br/>Restauration de Vitraux</b><br/>Atelier au 93 Avenue de la<br/>Bourdonnais 75007 PARIS<br/>Tél : 07.88.81.16.41<br/><a href="http://www.energiesdescouleurs.com">www.energiesdescouleurs.com</a><br/><a href="mailto:contact@energiesdescouleurs.com">contact@energiesdescouleurs.com</a></p> | <p>S.A.S. au capital de 5 000€<br/>SIRET : 899 891 451 00010<br/>TVA : FR46 899891451<br/>Adresse postale 39 rue du<br/>Champs de Mars 75007<br/>PARIS</p> |
|--|---|--|

## 7.5 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des Prestations livrées ou posées au jour de la réception, le Client devra verser à L'ÉNERGIE DES COULEURS une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal majoré de dix (10) points.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des produits. Le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros due au titre des frais de recouvrement.

## Article 8 – Dispositions applicables aux Clients non professionnels uniquement pour la vente à distance

Le Client consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision. Ce délai court à compter de la conclusion du Contrat pour les Prestations. Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté.

Ce droit peut s'exercer notamment à l'aide du formulaire annexé ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@energiesdescouleurs.com](mailto:contact@energiesdescouleurs.com). L'ÉNERGIE DES COULEURS lui adressera un accusé de réception de la rétractation sans délai par courrier électronique. Pour que le délai de rétractation soit respecté, le Client devra transmettre sa demande avant l'expiration du délai de rétractation susvisé.

Toutefois, le Client ne peut exercer son droit de rétractation pour des Prestations réalisées sur mesure et/ou personnalisés à ses besoins et ce conformément à l'article L.221-28 3° du Code de la consommation. Tel est le cas des prestations de rénovation, de création de vitraux ou d'objets verriers qui sont tous réalisés sur mesure. De même, conformément à l'article L.221-28 8° les travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du Client et expressément sollicités par lui ne peuvent faire l'objet d'un droit de rétractation. En cas de rétractation du Client, L'ÉNERGIE DES COULEURS remboursera toutes les sommes versées par le Client au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où elle est informée de la décision de rétractation du Client en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale.

|   |   |  |
|---|---|--|
|  | <p><b>Atelier de Création<br/>Restauration de Vitraux</b><br/>Atelier au 93 Avenue de la<br/>Bourdonnais 75007 PARIS<br/>Tél : 07.88.81.16.41<br/><a href="http://www.energiesdescouleurs.com">www.energiesdescouleurs.com</a><br/><a href="mailto:contact@energiesdescouleurs.com">contact@energiesdescouleurs.com</a></p> | <p>S.A.S. au capital de 5 000€<br/>SIRET : 899 891 451 00010<br/>TVA : FR46 899891451<br/>Adresse postale 39 rue du<br/>Champs de Mars 75007<br/>PARIS</p> |
|---|---|--|

#### **Article n° 9 : Livraison – transfert de risques**

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe des Prestations au Client;
- soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en Atelier à l'attention du Client ;
- soit au lieu indiqué par le Client dans le Devis, et convenu au préalable avec l'ENERGIE DES COULEURS.

Les risques de perte et de détérioration des Prestations sont transférés au Client dès la livraison effectuée selon l'une des 3 modalités ci-dessus.

Lorsque que le transport est réalisé par un transporteur choisi par le Client, le risque du transport convenu en amont avec le Client, est supporté en totalité par ce dernier.

En cas de Prestations et/ou de Produits manquants ou détériorés lors du transport, le Client devra formuler toutes les réserves nécessaires à réception desdits produits. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les trois jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

En cas de mise à disposition des Prestations à l'atelier, le Client dispose d'un délai de trois (3) mois pour venir récupérer les Prestations. Passé ce délai, si le Client n'est pas venu récupérer les Prestations, des frais de gardiennage lui seront facturés.

#### **Article n° 10 : Conformité des Prestations**

La conformité des Prestations fait l'objet d'un Procès-verbal (PV) de réception remis au Client lors de la livraison ou à défaut envoyé par mail avec les photographies des Prestations réalisées.

La conformité des Prestations est prononcée par le Client avec ou sans réserve. Les Prestations sont réputées avoir été acceptées sans réserve dès lors qu'aucune réserve n'a été émise par le Client dans le délai de sept (7) jours à compter de la livraison ou de l'envoi du PV de réception et/ou dès lors que le Client a réglé le solde des Prestations et/ou qu'un autre corps de métier est intervenu sur les Prestations.

La réception des Prestations marque le point de départ de toutes les garanties légales.

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <p><b>Atelier de Création<br/>Restauration de Vitraux</b><br/>Atelier au 93 Avenue de la<br/>Bourdonnais 75007 PARIS<br/>Tél : 07.88.81.16.41<br/><a href="http://www.energiesdescouleurs.com">www.energiesdescouleurs.com</a><br/><a href="mailto:contact@energiesdescouleurs.com">contact@energiesdescouleurs.com</a></p> | <p>S.A.S. au capital de 5 000€<br/>SIRET : 899 891 451 00010<br/>TVA : FR46 899891451<br/>Adresse postale 39 rue du<br/>Champs de Mars 75007<br/>PARIS</p> |
|--|---|--|

## Article n° 11 : Clause de réserve de propriété

La société L'ÉNERGIE DES COULEURS conserve la propriété des Prestations jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. Le Client s'interdit de transférer, nantir et/ou de réaliser tout acte de disposition juridique susceptible d'affecter la propriété et la jouissance des Prestations et des Produits, à quelque titre que ce soit, tant que leur prix n'a pas été intégralement encaissé par L'ÉNERGIE DES COULEURS.

Le Client veillera à ce que l'identification des Prestations et Produits soit toujours possible. Le Client s'engage à opposer aux tiers la réserve de propriété de L'ÉNERGIE DES COULEURS sur les Produits en toute circonstance, et notamment en cas de revendication, de saisie ou procédure collective. À ce titre, si le Client fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société L'ÉNERGIE DES COULEURS se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les Produits verriers vendus et restés impayés.

Cependant, les risques sont transférés au Client dès la livraison des Produits et des Prestations.

## Article n° 12 : Résiliation

### 12.1 : Résiliation pour manquement

En cas de non-respect par l'une des Parties de l'une de ses obligations au titre du présent contrat, et après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, restée infructueuse dans le délai de trente (30) jours à compter de son envoi, le présent contrat pourra être résilié de plein droit et sans formalité judiciaire par la Partie lésée et ce, sans préjudice de toutes demandes de dommages-intérêts.

La Partie lésée notifiera à l'autre Partie sa décision de résilier le contrat pour manquement, par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de résiliation du contrat étant la date de réception de ladite lettre recommandée.

L'exercice de cette faculté de résiliation ne dispense pas la Partie défaillante de remplir les obligations contractées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation et ce, sans préjudice de tout recours dont pourrait disposer l'autre Partie.

### 12.2 : Résiliation sans faute ou pour convenance

Dans l'hypothèse où le Client souhaiterait résilier les Prestations en l'absence de faute de L'ÉNERGIE DES COULEURS, il s'engage à régler :

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <p><b>Atelier de Création<br/>Restauration de Vitraux</b><br/>Atelier au 93 Avenue de la<br/>Bourdonnais 75007 PARIS<br/>Tél : 07.88.81.16.41<br/><a href="http://www.energiesdescouleurs.com">www.energiesdescouleurs.com</a><br/><a href="mailto:contact@energiesdescouleurs.com">contact@energiesdescouleurs.com</a></p> | <p>S.A.S. au capital de 5 000€<br/>SIRET : 899 891 451 00010<br/>TVA : FR46 899891451<br/>Adresse postale 39 rue du<br/>Champs de Mars 75007<br/>PARIS</p> |
|--|---|--|

- si la Maquette n'a pas encore été validée, sans délai, les Prestations déjà réalisées ceci comprenant outre les pistes créatives, le règlement des matériaux, Produits ;
- si la Maquette a été validée, sans délai, l'intégralité du prix prévu au Devis.

En toute hypothèse, l'ENERGIE DES COULEURS conservant les droits de propriétés intellectuelles sur les Prestations, dont les Maquettes, elles ne pourront être réalisées par des tiers.

### **Article n° 13 : Responsabilité et réclamations**

L'ENERGIE DES COULEURS garantit la qualité des Prestations prévues dans le Devis. Les éventuelles réserves doivent être effectuées par le Client conformément à l'article « Réception des Prestations ». Dans le cadre des relations contractuelles, il est précisé que si la responsabilité de l'ENERGIE DES COULEURS est engagée à la suite d'une faute de sa part, la réparation ne s'applique qu'aux seuls dommages directs et personnels que le Client a subi à l'exclusion expresse de la réparation de tous dommages et/ou préjudice indirects et immatériels.

Le Client est informé que les Prestations réalisées par l'ENERGIE DES COULEURS sont susceptibles d'entraîner de la poussière, des nuisances sonores. Il appartient au Client en conséquence de déplacer les meubles et de protéger les surfaces qui peuvent être exposées aux travaux.

La responsabilité de l'ENERGIE DES COULEURS ne saurait être engagée à ce titre. Si le Client est un professionnel, il est convenu entre les Parties que la responsabilité de l'ENERGIE DES COULEURS, sera expressément limitée et ne pourra en aucun cas excéder le montant des sommes effectivement payées par le Client au titre des Prestations réalisées.

### **Article n° 14 : Assurance**

L'ENERGIE DES COULEURS a souscrit une assurance en responsabilité décennale souscrite auprès de MAAF ASSURANCES S.A. Chauray – 79036 NIORT Cedex 9. N° de contrat 175094743 F – MCE – 001. Couverture de la garantie : France et en Principauté de Monaco.

### **Article n° 15 : Force majeure**

La responsabilité de l'ENERGIE DES COULEURS au titre de l'exécution du Contrat est exclue en cas de manquement à une obligation due à un cas de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux retenus par la jurisprudence : les perturbations dans la production, les transports, les expéditions, les arrêts de travail pour raisons techniques, la guerre, les attentats, les grèves, l'approvisionnement insuffisant en matières premières, l'approvisionnement non conforme ou non ponctuel, la limitation de fréquentation ou

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <p><b>Atelier de Création<br/>Restauration de Vitraux</b><br/>Atelier au 93 Avenue de la<br/>Bourdonnais 75007 PARIS<br/>Tél : 07.88.81.16.41<br/><a href="http://www.energiesdescouleurs.com">www.energiesdescouleurs.com</a><br/><a href="mailto:contact@energiesdescouleurs.com">contact@energiesdescouleurs.com</a></p> | <p>S.A.S. au capital de 5 000€<br/>SIRET : 899 891 451 00010<br/>TVA : FR46 899891451<br/>Adresse postale 39 rue du<br/>Champs de Mars 75007<br/>PARIS</p> |
|--|---|--|

fermeture exceptionnelles d'une catégorie de lieux définie par loi ou décret, les épidémies, les séismes, incendies, tempêtes, inondations, pannes des réseaux de télécommunications, restrictions gouvernementales ou toute autre cause indépendante de la volonté de L'ÉNERGIE DES COULEURS.

Par voie de conséquence, dans ces hypothèses constitutives d'un cas de force majeure, les retards de livraison ne peuvent donner lieu au profit de l'acheteur à aucune pénalité ni d'allocation de dommages et intérêts, ni motiver l'annulation des Prestations par le Client.

En cas de force majeure, les obligations des Parties, au titre des Prestations seront suspendues pendant la durée du cas de force majeure et reprendront dès la cessation de ce dernier.

En cas de survenance d'un tel événement empêchant L'ÉNERGIE DES COULEURS de respecter ses engagements, cette dernière s'engage à en informer le Client dans les plus brefs délais. Les Parties pourront librement résilier le Contrat en cas de persistance du cas de force majeure au-delà de soixante (60) jours à compter de la survenance du cas de force majeure, sans qu'aucune Partie ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

#### **Article n° 16 : Propriété intellectuelle**

La technologie et le savoir-faire, brevetés ou non, incorporés dans les Prestations et Produits ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux Prestations et aux Produits ou à L'ÉNERGIE DES COULEURS (marques, nom commercial, nom de domaine), sont et demeurent la propriété exclusive de L'ÉNERGIE DES COULEURS.

De même, l'ENERGIE DES COULEURS conserve les droits de propriété notamment intellectuelles sur les études, Devis, Maquettes, plans, documents de toutes nature remis ou envoyés au Client qui ne peuvent être communiqués, reproduits ou exécutés sans son autorisation écrite. Le Client s'engage à ne faire aucun usage de ces documents susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de l'ENERGIE DES COULEURS.

Le Client s'interdit de déposer auprès de toute autorité ou administration, des titre(s) de propriété intellectuelle portant sur les Produits, sur la technologie et le savoir-faire de L'ÉNERGIE DES COULEURS et/ou sur les signes distinctifs de cette dernière.

#### **Article n° 17 : Références commerciales et photographies**

Le Client autorise l'ENERGIE DES COULEURS à réaliser des photographies des Prestations réalisées et à les poster sur ses réseaux sociaux ou sur son site internet. En outre, le Client autorise l'ENERGIE DES COULEURS à faire état de son nom, sa dénomination sociale, son logo

|   |   |  |
|---|---|--|
|  | <p><b>Atelier de Création<br/>Restauration de Vitraux</b><br/>Atelier au 93 Avenue de la<br/>Bourdonnais 75007 PARIS<br/>Tél : 07.88.81.16.41<br/><a href="http://www.energiesdescouleurs.com">www.energiesdescouleurs.com</a><br/><a href="mailto:contact@energiesdescouleurs.com">contact@energiesdescouleurs.com</a></p> | <p>S.A.S. au capital de 5 000€<br/>SIRET : 899 891 451 00010<br/>TVA : FR46 899891451<br/>Adresse postale 39 rue du<br/>Champs de Mars 75007<br/>PARIS</p> |
|---|---|--|

ou sa marque pour la promotion de son activité sur tout support média y compris sur son site internet. Le Client peut cependant informer l'ENERGIE DES COULEURS par écrit et à tout moment de son refus et/ou demander le cas échéant le retrait de la référence susvisée.

#### **Article n° 18 : Données personnelles**

Le Client est informé que l'ENERGIE DES COULEURS collecte des données à caractère personnel pour effectuer les opérations relatives uniquement à la gestion de la relation Client ( Devis, Facturation). En application de la loi Informatique et libertés, le Client est informé qu'il a un droit de questionnement, d'accès, de modification et de rectification par courrier électronique à l'adresse : [contact@energiesdescouleurs.com](mailto:contact@energiesdescouleurs.com) et qu'il dispose également d'un droit d'opposition, pour motif légitime. L'ENERGIE DES COULEURS s'engage à conserver les données pour la durée strictement nécessaire à la réalisation de la finalité des traitements.

#### **Article n° 19 : Modification des CGV**

L'ENERGIE DES COULEURS se réserve le droit de modifier à tout moment et sans notification préalable les CGV, qui s'appliqueront à toute nouvelle Prestation, même liée par quelque moyen que ce soit à une Prestation antérieure, et invite le Client à en prendre connaissance dans leur intégralité à chaque nouvelle Prestation.

#### **Article n° 20 : Sous-traitance**

L'ENERGIE DES COULEURS pourra le cas échéant sous-traiter tout ou partie de l'exécution de ses obligations à un tiers et informera le Client de son identité à première demande. L'ENERGIE DES COULEURS est pleinement responsable des travaux confiés à ses sous- traitants et du respect des dispositions de la loi n°75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance.

#### **Article n° 21 : Non-renonciation**

Le fait pour l'ENERGIE DES COULEURS de ne pas se prévaloir de l'un des droits quelconques qui lui est conférés au titre des CGV ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement desdits droits.

#### **Article n° 22 : Droit Applicable - Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. Les Parties excluent expressément les dispositions de la convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980.

|   |   |  |
|---|---|--|
|  | <p><b>Atelier de Création<br/>Restauration de Vitraux</b><br/>Atelier au 93 Avenue de la<br/>Bourdonnais 75007 PARIS<br/>Tél : 07.88.81.16.41<br/><a href="http://www.energiesdescouleurs.com">www.energiesdescouleurs.com</a><br/><a href="mailto:contact@energiesdescouleurs.com">contact@energiesdescouleurs.com</a></p> | <p>S.A.S. au capital de 5 000€<br/>SIRET : 899 891 451 00010<br/>TVA : FR46 899891451<br/>Adresse postale 39 rue du<br/>Champs de Mars 75007<br/>PARIS</p> |
|---|---|--|

TOUT DIFFEREND RELATIF A LA FORMATION, L'EXECUTION OU L'INTERPRETATION DU CONTRAT, RELEVE DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS. CETTE DISPOSITION EST APPLICABLE MEME EN CAS DE DEMANDE INCIDENTE, D'APPEL EN GARANTIE OU EN CAS DE PLURALITE DE DEFENDEURS

**Article n° 23 : Médiation (pour le client consommateur – Non Professionnel)**

En cas de litige non résolu par une solution amiable et ayant fait l'objet d'une réclamation écrite adressée par un Client consommateur à l'ENERGIE DES COULEURS, le différend pourra être soumis au médiateur de la consommation dont les coordonnées sont les suivantes : **CM2C 14 rue Saint Jean 75017 PARIS**. Contact [cm2c@cm2c.net](mailto:cm2c@cm2c.net). Site internet : <https://www.cm2c.net>

Formulaire de rétractation - Article 221-5 du Code de la Consommation (Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous êtes consommateur et que vous souhaitez vous rétracter dans le délai de 14 jours)

A l'attention de l'ENERGIE DES COULEURS : [contact@energiesdescouleurs.com](mailto:contact@energiesdescouleurs.com)

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur les Prestations ci-dessous (\*) :  
 ----- correspondant au Devis numéro -----  
 -

Nom du consommateur \_\_\_\_\_ Adresse et Mail du consommateur \_\_\_\_\_  
 Date et Signature du consommateur \_\_\_\_\_

Fait à PARIS, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

Le Client :

L'ÉNERGIE DES COULEURS

